

NOTES D'ENQUETE

VIGEN (LE) (87) 20.12.1979

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans les publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « D » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen, dans le seul but d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation anciennement nommé SOLIGNAC (87) 1979 fait partie de cas classés « D » par le GEPAN.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 20 décembre 1979 à 8h45, trois personnes travaillant dans une ferme située dans la commune du VIGEN (87) observent un phénomène lumineux dans le ciel. Après 30 à 40 secondes d'observation, le PAN part à grande vitesse en direction d'une commune voisine.

Les témoins contactent la gendarmerie à 9h00, et sont entendus dans les heures qui suivent.

Au cours de l'enquête menée sur place, aucun autre témoin n'est trouvé. L'enquête est close le 31 décembre 1979, puis transmise au GEPAN.

3 – REEXAMEN DU CAS

La description des lieux d'observation et du PAN sont assez précises, ce qui permet d'analyser plus en détail ce cas.

L'observation s'est faite sur la commune du Vigen (87). Le PAN est vu en premier lieu en direction du lieu-dit Fougeras (commune du Vigen), légèrement sur la gauche, c'est-à-dire vers le Sud-Est, à un azimut proche de 128°.

Après 30 à 40 secondes d'observation, le PAN est parti en direction de la commune de Pierre-Buffière (87), d'après T1 et T2, ou de Saint-Jean-Ligoure (87) d'après T3. Ces deux communes sont situées vers le Sud-Est, respectivement aux azimuts 122° et 145° (Figures 1 et 2).

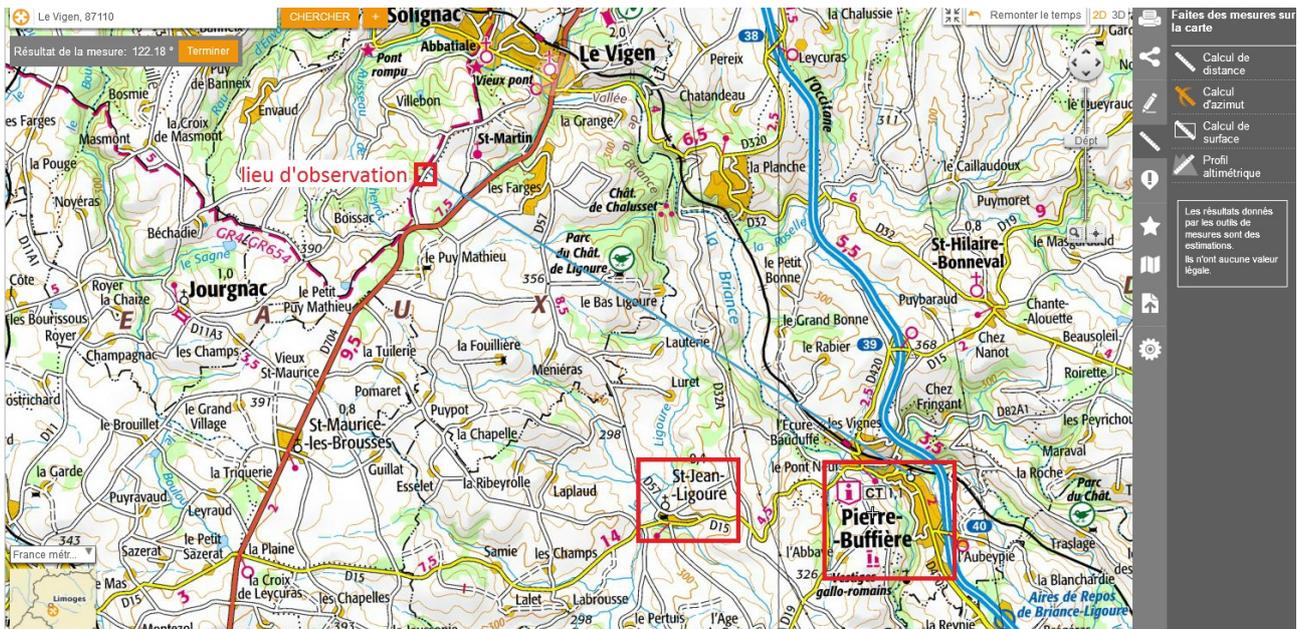


Figure 2 : Géoportail – reconstitution du lieu d'observation

Le PAN est décrit comme « une masse rouge-orange, très lumineuse, de forme rectangulaire », « l'objet a alors pris la forme d'un « cigare » », « la couleur de l'objet était très intense et il ne clignotait pas. L'engin paraissait assez important » (T1), « une masse lumineuse ayant une forme légèrement ovalisée, de couleur rouge très éclatant » (T2), « un objet de forme circulaire, d'une couleur rouge vif comme de la braise », « cet objet était masqué de moitié et par intermittence d'un nuage noir » (T3)

Au niveau de la météorologie, les témoins signalent que le ciel était couvert et qu'il s'apprêtait à neiger : « le temps est à la neige, que le ciel est gris et le plafond bas », « la température était fraîche » (T1), « le temps était très couvert et le plafond était très bas. Il neigeait légèrement. Il n'y avait pas de vent. La température était de 5 à 6 degrés » (T2), « le temps était couvert, il ne neigeait pas et il n'y avait pas de vent » (T3).

La station météorologique la plus proche ayant conservé des archives pour la date de l'observation est celle de Limoges-Bellegarde (87), distante de 15 km du lieu d'observation. Les données confirment que le ciel était couvert, avec néanmoins un début de développement d'éclaircies (nuages devenant de moins en moins épais à 13h00). Un vent léger de 15 km/h soufflait du Nord-Nord-Est (Figure 3).



Figure 3 : Infoclimat - relevés météo pour la station de Limoges-Bellegarde

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

La description fournie par les témoins est en effet caractéristique d'une méprise avec le Soleil à son lever : couleur rouge vif, PAN de forme arrondie vu à travers les nuages et forte luminosité.

Il est à noter que le PAN ressemble au Soleil, et que les témoins ont pensé à cette hypothèse : « *l'objet m'a rappelé un soleil couchant* » (T1), « *l'objet en question était plus gros que le soleil* », « *j'ai pensé qu'il s'agissait d'une éclipse* » (T3).

Une vérification sur Stellarium pour Limoges (87), ville située à 10 km du lieu d'observation, le 20 décembre 1979 à 8h45, montre effectivement la présence du Soleil dans la direction indiquée par les témoins (Figure 4).

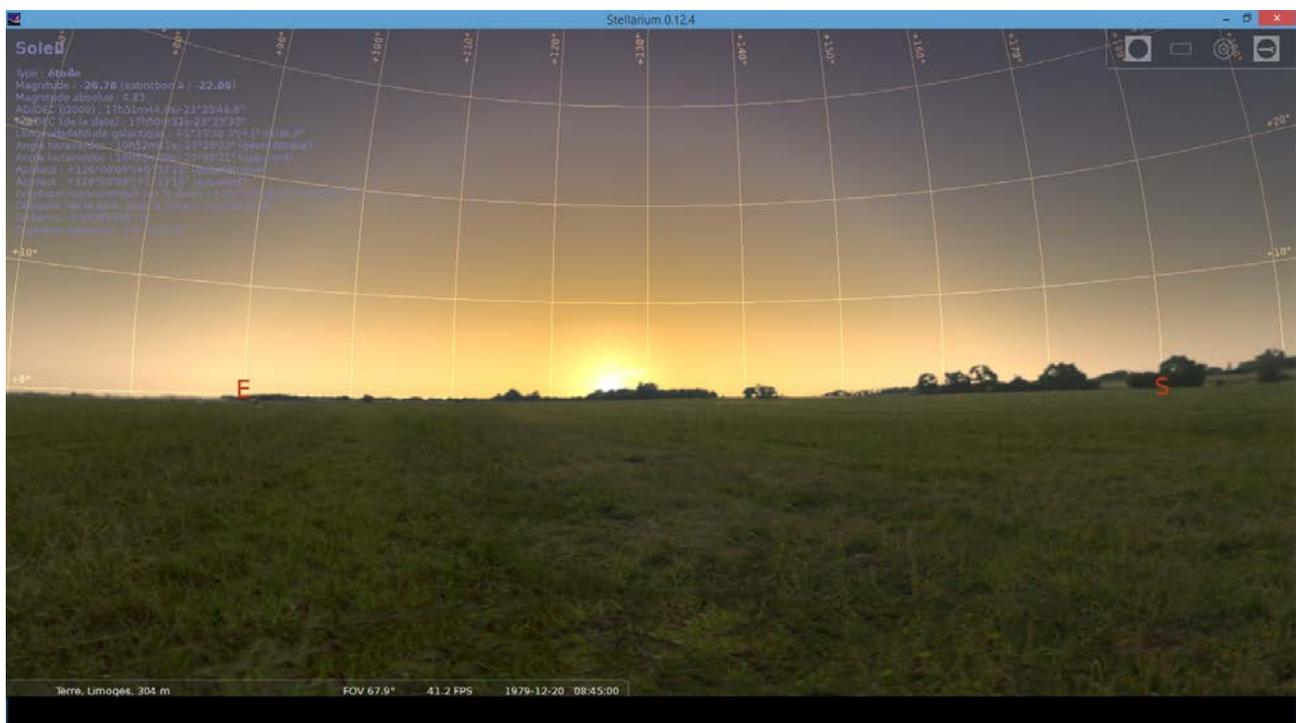


Figure 4 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation

L'hypothèse d'une méprise avec le Soleil est confirmée par le fait que son azimut (126° à 8h45) est parfaitement cohérent avec les directions données par les témoins. De plus, sa faible hauteur angulaire ($1,5^\circ$) lui conférait alors une couleur rouge vif, c'est-à-dire celle du PAN.

Il est à noter que les témoins ont rejeté l'hypothèse d'une méprise avec le Soleil, car selon eux ce dernier ne se situait pas dans cette direction : « *A l'heure où j'ai fait cette observation, le soleil ne se trouvait pas dans cette direction* » (T2), « *A cette heure-là, le soleil est situé plus à gauche par rapport à mon point d'observation* », « *l'objet que j'ai observé ne se trouvait pas dans la trajectoire du soleil* » (T3).

Ces formulations (avec l'adjonction de « A l'heure où j'ai fait l'observation », « A cette heure-là, » « Trajectoire ») traduisent une réflexion des témoins sur la présence supposée du soleil lors de l'observation. La description de la position du soleil observée à ce moment-là aurait été faite directement sans ses adjonctions.

La reconstitution avec Stellarium montre que les témoins se trompent dans leur reconstitution de la position qu'aurait avoir le soleil. Ils ont probablement en mémoire la position du soleil quelques

jours avant, donc à un azimut notablement différent : nous sommes au solstice d'hiver : à son lever le soleil atteint donc son azimut le plus au Sud ; le témoin a bien sûr en mémoire les positions du soleil plus près de l'Est « *plus à gauche* » comme il dit.

La forme variable du PAN, la courte durée de l'observation ainsi que le départ rapide du PAN s'explique par la présence des nuages ayant masqué le Soleil, visible seulement à travers une trouée de la couverture nuageuse. Ce point du phénomène est accrédité par des éléments de témoignage en faveur d'un PAN dans un ciel non homogène en couverture nuageuse. T3 « *cet objet était masqué de moitié et par intermittence d'un nuage noir* », T1 « *l'engin semblait propulsé, il a ensuite disparu dans les nuages* »

La présence de ciel nuageux inhomogène, la parfaite cohérence entre la position vraie du Soleil et la localisation et la description du PAN, l'absence d'observation du soleil en écart par rapport à l'observation du PAN, constituent un ensemble qui laisse aucun doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Des éléments descriptifs sont faits en relation avec le soleil. « *L'objet m'a rappelé un soleil couchant* », « *l'objet en question était plus gros que le soleil* », « *j'ai pensé qu'il s'agissait d'une éclipse* ».

Le soleil levant est précisément dans la direction d'observation et sa faible hauteur angulaire lui conférait la couleur dominante du PAN, c'est-à-dire le rouge vif.

La forme variable du PAN, la courte durée de l'observation ainsi que le départ rapide du PAN s'explique par la présence des nuages ayant masqué le Soleil, visible seulement à travers une trouée de la couverture nuageuse. Ce point du phénomène est accrédité par des éléments de témoignage en faveur d'un PAN dans un ciel non homogène en couverture nuageuse. « *cet objet était masqué de moitié et par intermittence d'un nuage noir* », « *l'engin semblait propulsé, il a ensuite disparu dans les nuages* ».

La présence de ciel nuageux inhomogène, la parfaite cohérence entre la position vraie du Soleil et la localisation et la description du PAN, l'absence d'observation du soleil en écart par rapport à l'observation du PAN, constituent un ensemble qui laisse aucun doute sur la méprise.

Ce cas est bien consistant (trois témoins ayant déposé leur témoignage en gendarmerie), la description du PAN observé est assez précise.

La méprise avec le soleil levant ou couchant n'est pas un cas rare dans les annales du GEIPAN et concerne tout type de témoin.

GEIPAN classe le cas en A : Soleil levant.